

SEPTEMBRE 1997



# INFORMATIONS VERNIER

## PRENDRE SON AVENIR EN MAIN

Présent depuis maintenant trois ans à Vernier, le Service d'orientation connaît un succès grandissant. Particulièrement bien équipé, il permet de répondre à vos préoccupations en matière de choix scolaire ou professionnel. Vous désirez trouver un emploi ou entamer une formation, l'équipe en place à Châtelaine pourra vous renseigner tous les après-midi ou sur rendez-vous.





# SOMMAIRE

## Le thème

- 3 Prendre son avenir en main.**  
Présent depuis maintenant trois ans à Vernier, le Service d'orientation connaît un succès grandissant.

## Nouvelles communales

- 8** Avis officiels: Taxe professionnelle communale  
**9** Petites annonces  
**11** Changements dans le personnel communal  
**12** Election du Grand Conseil  
**18** «Noctambus» - Retours tardifs  
**19** Agenda

- 21** Service des sports  
**23** Espace réservés aux partis  
**24** Les changements aux TPV

## Infos-quartier

- 26** AIVV: Te reconnais tu?  
**27** Vernier-Village et ses commerces d'hier et d'avant-hier.

## *Renseignements utiles*

### Administration municipale

#### **Mairie de Vernier**

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Etat civil** (sur rendez-vous)  
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

**Pompes funèbres**, tél. 342 30 60

### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)  
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

### **Levée des ordures :**

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

### Locaux de vote

**Vernier I** (Vernier-Village)  
Ecole primaire de Vernier-Place

**Vernier II** (Châtelaine-Balexert)  
Ecole primaire de Châtelaine  
av. de Châtelaine 84

**Vernier III** (Aire-Le Lignon)  
Ecole primaire d'Aire  
Ch. du Grand-Champ 11

**Vernier IV** (Les Avanchets)  
Ecole d'Avanchet-Jura  
Rue du Grand-Bay 13

### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96  
Route du Bois-des-Frères 30

### Service du feu tél. 118

**Gendarmerie genevoise**, tél. 117  
**Poste de Châtelaine**, tél. 796 25 11

### Police municipale

**Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

**Poste de Vernier**  
Rue du Village 1, tél. 306 06 83

**Poste des Avanchets**  
Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

**Poste du Lignon**  
Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

### Médecins

**Urgence AMG**, tél. 322 20 20  
**SOS Médecins**, tél. 348 49 50

### Hôpitaux

**Hôpital cantonal**, tél. 372 33 11  
**Hôpital de la Tour**, tél. 780 01 13

### Centre antipoisons

**Appel urgent**, tél. 01/251 51 51

### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,  
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches II  
sauf vacances scolaires et jours fériés

### Services sociaux

#### **Service social communal**

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### **Permanence chômage**

Tél. 797 20 98  
Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h  
Maison de quartier d'Aire-Le Lignon

#### **Centre social des Avanchets**

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

#### **Centre social de Châtelaine**

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

#### **Centre social du Lignon**

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11  
Service d'aide à domicile A.G.A.D.  
Tél. 979 06 06

#### **Service d'aide et de soins**

**communautaires**, tél. 979 06 06

**Repas à domicile**, tél. 827 85 00

**SOS enfants**, tél. 312 11 12

### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

**Service social**, tél. 306 06 20  
Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### **Centre social du Lignon**

Tél. 796 63 11 et **Centre social de Châtelaine** Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

## **Edité par l'Administration municipale**

Thème (pages bleues)  
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)  
Robert BORGIS

PAO - production et publicité  
Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520  
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro :

PACTE POUR L'EMPLOI

**parution** 19 octobre 97

décalé rédactionnel 29 septembre 97

Journal tiré à **14'500** exemplaires



## Prendre son avenir en main

L'antenne verniolane du Service de consultation en orientation est installée depuis 1994 au 82, avenue de Châtelaine. Des discussions sont en cours avec la commune de Meyrin afin de créer un centre régional destiné également aux habitants du Grand-Saconnex et du Mandement et qui se situerait près du Jumbo. D'autres antennes existent à Versoix, Onex et depuis peu à Chêne-Bougeries.

Quelles sont ses prestations? Première précision: elles sont gratuites. Deuxième précision: elles sont identiques à celles de l'Office d'orientation et de formation professionnelle (OOF), sis à la rue Prévost-Martin.

L'antenne de Châtelaine s'adresse à tous les publics; jeunes en situation de choix scolaire ou professionnel, adultes à la recherche d'une formation, d'une nouvelle orientation ou d'un emploi. Ce centre vous aidera à avoir une vision claire de vos objectifs scolaires ou professionnels, ainsi qu'à identifier les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

### *Bourse des places vacantes*

Depuis ce printemps, l'antenne est équipée d'une borne informatisée indiquant les places vacantes en Suisse dans tous les secteurs d'activité, mais aussi les places à temps partiel, les offres de formation et les offres de perfectionnement. Cet ordinateur est relié directement à l'Ofiamt à Berne et sa mise à jour est quotidienne. Ce fantastique outil est très facile à consulter, de plus vous pouvez même imprimer les informations qui vous intéressent.

Voici quelques exemples résumant les prestations fournies:

- Un jeune ayant de la peine à trouver une orientation: «Nous amenons le jeune à explorer sa personnalité, ses valeurs. Cela s'effectue à partir d'outils d'exploration: des discussions, des questionnaires d'intérêts, des logiciels informatiques ou encore un «rap vidéo» qui présente 100 clips de 15 secondes

sur divers métiers» résume Grégoire Evéquoz, directeur du Service de consultation en orientation à l'OOF, rattaché au Département de l'instruction publique.

«Dans une deuxième étape, il va s'agir de définir des cibles un peu plus précises. Si le jeune nous dit: ce qui m'intéresse, c'est de m'occuper des gens. Nous allons voir s'il s'agit de s'occuper des gens malades ou en bonne santé, s'il s'agit de s'en occuper de manière individuelle, etc.» ajoute Grégoire Evéquoz. Ce travail s'effectue avec un psychologue d'orientation sur place à Châtelaine.

jours) ou d'un entretien.» L'antenne possède également des dossiers sur les métiers (environ 2000), avec les conditions de formation, les conditions salariales, etc.

- Deuxième exemple: la problématique de l'insertion et de la réinsertion par le biais de deux cas différents: tout d'abord celui d'un jeune ayant achevé un apprentissage et ne pouvant rester dans la même entreprise. «Cette personne a-t-elle connaissance des méthodes existantes pour rechercher un travail? Il s'agit déjà de savoir si le candidat connaît ou non les autres entreprises actives dans son secteur professionnel. Nous envi-



La troisième étape va consister à l'aider à s'inscrire dans tel type d'école, dans telle section, ou de choisir plutôt tel type de métier, ce même si ce choix n'est pas définitif.

### *Stages en entreprise*

«Nous pouvons proposer aux jeunes un contact avec des entreprises du secteur, soit par le biais d'une séance d'information, soit dans l'entreprise elle-même par le biais d'un stage (de deux ou trois

sageons alors les possibilités de formations complémentaires, lesquelles peuvent être prises en charge par l'Etat. Il arrive aussi que nous envisagions une autre formation de base».

Même problématique mais dans le cas d'un adulte au chômage: «Nous offrons nos services, indépendamment de la durée du chômage et du secteur d'activités. Nos prestations:

Analyser avec la personne elle-même ses compétences, profiter pour faire le point et pour



éventuellement effectuer une formation complémentaire. Nous servons aussi à redonner confiance aux gens, à les sortir de l'isolement.» L'équipe de l'OOFP se rend une fois par mois à la permanence chômage du Lignon pour présenter les prestations de l'antenne. A ce propos, l'antenne de Versoix a mis sur pied des ateliers destinés tout spécialement aux chômeurs de plus de 50 ans. «Il s'agit de travailler avec les gens sur leurs projets de vie» résume Grégoire Evéquo.

Troisième cas: celui d'une mère de famille ayant arrêté de travailler pendant longtemps et souhaitant retrouver une activité professionnelle. Il sera nécessaire d'effectuer un bilan. On se retrouve dans un processus d'orientation où l'on va déterminer ses compétences, afin

de déboucher sur une formation de base, sur une formation complémentaire ou sur un emploi. «Nous débouchons progressivement sur un projet. Nous pouvons conseiller des ateliers en groupe où les gens travaillent sur leurs projets à venir (certains se déroulent à Vernier, notamment pour les jeunes, ou à Prévost-Martin)».

### Check-up

Troisième problématique qu'aborde l'antenne OOFP de Châtelaine: celle de la gestion de sa formation ou de sa carrière professionnelle. «Nous avons de plus en plus de gens actifs qui viennent nous voir, notamment des personnes dont l'employeur se déplace ailleurs et qui souhaitent continuer de tra-

vailer à Genève» constate le directeur du Service de consultation en orientation. «Nous sommes de plus en plus là pour aider les gens en transition, pour les aider à affronter les changements, professionnels ou non. Il devient assez courant que des gens changent complètement de vie à 40 ans.»

Gérer sa vie professionnelle implique d'analyser ce que l'on est. «Nous proposons une sorte de check-up de sa vie, sous l'angle professionnel» synthétise bien Grégoire Evéquo. L'indice de satisfaction des utilisateurs de l'OOFP interrogés est de 75 à 80%.

### Statistiques

Le centre est ouvert les après-midi du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h45. Il vous accueille soit pour discuter librement tous les lundis de 14h00 à 17h00, soit sur rendez-vous (tél. 797.34.29).

Afin de mieux définir les utilisateurs du centre, voici les statistiques fournies dans le rapport d'activité 1996-1997. Au 20 août 1997, 221 personnes ont été reçues (254 en 1995-1996) pour un total de 666 entretiens (613), ce qui représente trois entretiens par consultant. Par ailleurs, 370 personnes (336) se sont adressées au centre pour des renseignements brefs, soit par téléphone, soit directement sur place. 402 dossiers sur les métiers ont été prêtés.

Par rapport à la saison précédente, on arrive à un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes. En effet, en 1995-1996, les femmes représentaient 59% des consultants. En 1996-1997, elles ne sont plus que 51%. 90% des personnes fréquentant le centre ont moins de 30 ans (ce chiffre était de 83% en 1995-1996). Dans le même temps, c'est la catégorie «élève/étudiant» qui est la plus importante: 57% (+ 7%), par rapport aux «travailleurs» (13%), à ceux «ne travaillant pas» (14%), aux chômeurs (10%) et aux demandeurs d'emploi





(6%). Cette tendance se retrouve au niveau de la formation des personnes venant consulter: le niveau d'études et de qualification augmente; la part de ceux ayant une scolarité supérieure ou (et) ayant suivi des études supérieures passe de 41% à 53%. Voici la répartition précise: sans formation 10; scolarité obligatoire 62; apprentissage CFC 32; scolarité supérieure 102; études supérieures 15.

Bref, comme l'indiquait le rapport 1995-1996, les personnes reçues, notamment les jeunes, auraient sans doute montré une certaine réticence à se rendre à l'OOFP à Plainpalais, éloigné de leur domicile, dans un environnement aux dimensions plus importantes et plus impersonnelles.

*Serge Guertchakoff*

### SECTION DES SAMARITAINS DE VERNIER

*Devenez samaritains, participez avec nous.  
Nous avons besoin de vous, devenez membres  
de la section.*

Ambiance agréable, formation continue, services sanitaires, exercices mensuels, cours divers.

#### *Participez au travail du comité*

Intéressés par les premiers secours ?

Intéressés par nos activités ?

Alors appelez-nous, nous vous renseignerons volontiers.

Ou éventuellement venez directement nous voir lors de nos prochains exercices :

- mercredi 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre, 3 décembre, de 20h. à 22h. école de Balexert.

D'autre part, nous organisons cet automne deux cours à votre intention :

- cours de samaritains, 16 heures, du 3.11 au 27.11.97.

*Samaritains de Vernier*  
Michel Ruchat, président  
Rue Carqueron 5 - 1220 Avanchet  
Tél. 796 16 42.

### Avis à toutes les personnes que le chômage et sa progression inquiètent !

*Vous êtes cordialement conviées à venir à l'assemblée de votre quartier signer une pétition d'adhésion au «pacte pour l'emploi» les :*

lundi 29 septembre 1997, aula Ranches II Vernier, dès 20 heures;  
lundi 6 octobre 1997, salle de cinéma, école de Balexert, dès 20 heures;  
mercredi 1er octobre 1997, buvette salle des fêtes du Lignon, dès 20 heures;  
mardi 7 octobre 1997, aula école Avanchet-Jura, dès 20 heures.

En signant la pétition qui circulera, vous encouragerez alors le lancement de l'association VIE (Vernier Intégration Emploi). Si cette dernière voit le jour, elle pourrait signer un contrat de prestation avec la commune. Ses tâches seraient en priorité : créer un service de placement très actif, notamment au niveau du démarchage auprès des entreprises verniolanes; créer une «boutique ressources» dont le but sera notamment de faciliter la mise en contact des PME et des personnes en possession d'un certain savoir-faire; enfin, lancer deux miniquotidiens, l'un sur Le Lignon, l'autre sur Les Avanchets.

### La chorale de L'ECHO DE VERNIER

*(75 ans de haute fidélité et de convivialité)*

souhaite renforcer l'ensemble de ses registres.

#### AVIS AUX AMATEURS

répétitions au local de l'école des Ranches à Vernier, le jeudi à 20h  
Informez-vous auprès de Madeleine Gasser, tél. 783 00 92 (le soir)

### RECHERCHE DE CONDUCTEURS BENEVOLES

Les animatrices parascolaires des écoles de Vernier recherchent 2 ou 3 personnes bénévoles, susceptibles de conduire un minibus (avec permis normal) pour faciliter des sorties occasionnelles, les jours d'école de 16h à 18h, avec des enfants de 4 à 9 ans inscrits aux activités parascolaires.

*Un grand merci d'avance.*

Renseignements auprès du Service social de la commune, tél. 306 06 20, ou auprès de M. Yves Delieutraz, responsable de secteur au Service parascolaire,

*tél. prof. 309 08 22.*

**Samedi 27 septembre 1997**

*LIGNON SHOPPING vous invite à participer gratuitement au*

## **FITNESSCHECK**

Test d'endurance: évalue la capacité de prestation du système cardio-vasculaire.

Analyse des réserves lipidiques: détermine la masse grasseuse de l'organisme.

Collaboration: PHARMACIE DU LIGNON,  
BAYER AG et MOTIO AG



# Un safari au coin de la r u e



*Sous la direction de*

**Roland Le Martelot et Philippe Roy**

**20<sup>ème</sup> PASSEPORT-VACANCES**

L'histoire du Passeport-Vacances  
Une réflexion sur cette action pour les jeunes  
Des anecdotes et des témoignages  
et...plein de photos souvenir.

Prix de souscription: 20.- (valable jusqu'au 30 novembre)

Éditions Pierre THEUBET



## *Test gratuit auprès de la Pharmacie du Lignon: «La santé grâce à la bonne forme»*

«Etre en forme, c'est être en bonne santé», une sensation de bien-être pour le corps et l'esprit. Le **samedi 27 septembre**, la Pharmacie du Lignon vous offre la possibilité de tester votre forme **gratuitement**. Un ordinateur permettra d'évaluer forme et endurance. Une analyse de la masse grasseuse sera faite simultanément. Le but de cette opération consiste à motiver un maximum de personnes à faire attention à leur corps et donc, de manière préventive, à leur santé.

Le 27 septembre, la Pharmacie du Lignon offre la possibilité à tous les intéressés de faire un test de forme et de santé gratuit, dirigé par des spécialistes. En plus de votre évaluation personnelle assistée par ordinateur, vous recevrez du matériel informatif avec des conseils et des astuces qui vous permettront d'améliorer votre forme, mais aussi, de prévenir maladies et blessures. Une activité sportive adaptée, pratiquée parallèlement à une alimentation saine et équilibrée, contribue énormément au bien-être physique et moral.

C'est sur ces points essentiels que se concentre l'action commune menée par Bayer (Schweiz) AG et la Pharmacie du Lignon. Son objectif est d'informer le public de l'importance de la bonne forme et d'épauler concrètement les intéressés dans leur volonté de mener une vie plus saine.

Pour plus de détails au sujet du test de forme ou de l'action en général, veuillez contacter la Pharmacie du Lignon, Dynapharm SA, 1219 Le Lignon, au 022 / 796.51.44.



## Avis officiels

### Taxe professionnelle communale

#### Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, même non inscrites au registre du commerce, exerçant sur le territoire de la commune de Vernier une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la commune de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons sont également soumis à la taxe professionnelle communale.

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à :

Mairie de Vernier  
Rue du Village 9 - 1214 Vernier  
Tél. 306 06 06

*Christophe ISELI, Maire*

### Ramassages ménagers au mois d'octobre 1997

Déchets encombrants *mardi 7 octobre*

Déchets métalliques *jeudi 9 octobre*

### Prochaines séances du Conseil municipal

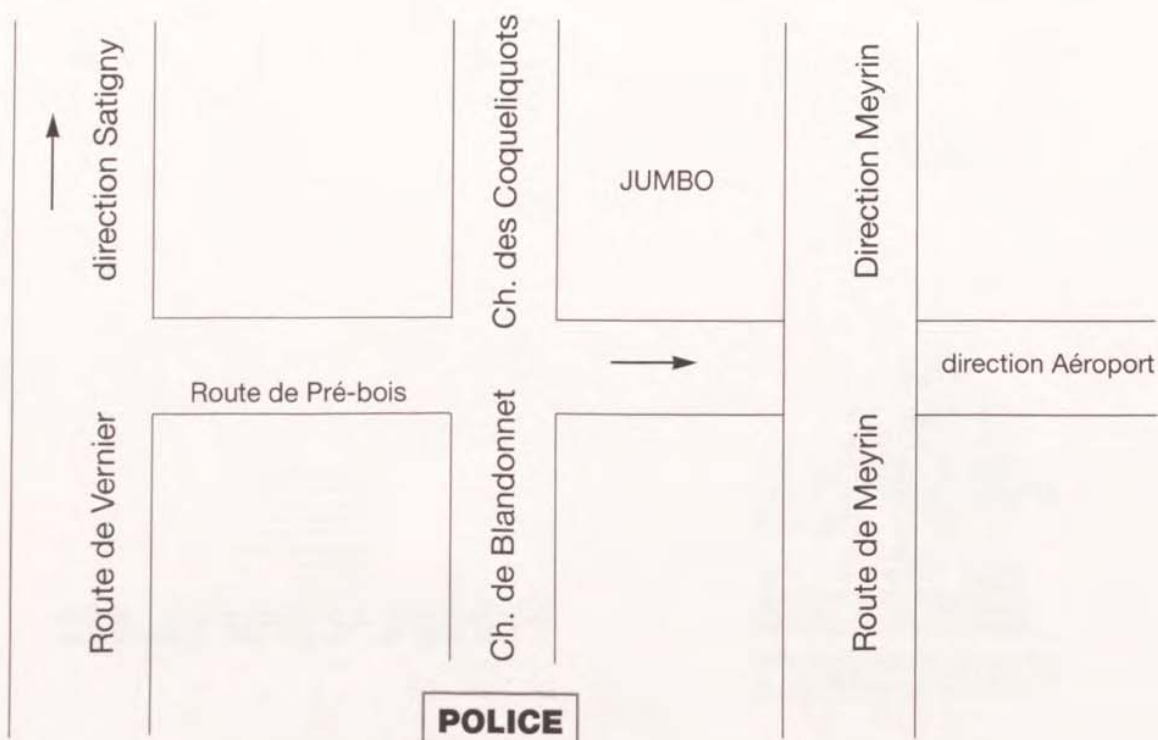
mardi 14 octobre à 20h30

mardi 18 novembre à 20h30

mardi 16 décembre à 20h30

## VOTRE POSTE DE GENDARMERIE DEMENAGE

Après plus de 25 ans passés dans ses locaux du No 115 de la route de Vernier, le poste de gendarmerie de Châtelaine fermera définitivement ses portes le 21 octobre 1997 à 12h30. Dès cette date, le nouveau poste de «BLANDONNET» prendra la relève. Il se situe à l'adresse suivante: chemin de Blandonnet 2 - 1214 VERNIER-Tél. 939.03.80 (en face du magasin JUMBO).











## Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines  
1219 Châtelaïne  
Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE ● CHARPENTE  
ESCALIERS ● COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire  
**EgoKiefer**

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



## G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2A, ch. du Sorbier  
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier  
1217 Meyrin Tél. 341 08 43

**NATEL: 079 / 203 99 62**

# Atelier DANSE

Catherine Le Saint

**Initiation  
à la danse  
dès 5 ans**

**Classique  
Contemporain  
JAZZ  
(dés 10 ans  
et ados)**

*Lieu des cours: Vernier-Village  
Ecole des Ranches, salle de rythmique  
(près piscine) bus 6 et 51.*

**Tél. 341 02 61 ou 341 13 23 - Inscriptions toute l'année  
Début des cours: 3 septembre.**

## Vincent PELLERITI



*MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE*

**Réparations en tous genres**



115, route de Vernier - 1219 Châtelaïne  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

## Auto - Net

INTERIEUR  
EXTERIEUR  
DESINFECTIION  
DESODORISATION  
POLISH  
CHASSIS -  
MOTEUR

**Nettoyage  
tous véhicules**

12, ch. petite Garenne - 1214 VERNIER  
☎ (079) 436 55 06 - ☎ (022) 341 04 77

## PENSION RHODANIENNE SA

Accueil personnes âgées

Etablissement médico-social reconnu - Maison rénovée - jardin  
Soin par un personnel qualifié et attentionné

**Prix raisonnable**

Chemin des Comtoises 8 - 1214 Vernier - ☎ (022) 341 14 20

## Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel

*paramédical  
ou en  
économie*

**Cours d'été  
Français pour étrangers  
Secrétariat médical  
Secrétariat**

*A votre service  
depuis 1952*

*Centre ville  
Petits effectifs*

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg



## CHANGEMENTS DANS LE PERSONNEL COMMUNAL

### Le service social s'étoffe

En ces périodes de conjoncture difficile, les dossiers du service social se multiplient, au point que M. Denis VOLERY, responsable du service, a obtenu du Conseil administratif et du Conseil municipal l'autorisation de renforcer son équipe. C'est ainsi que Mme Marina FASLER a été engagée à 50% dès le 1<sup>er</sup> mars dernier.



Mme FASLER a une grande expérience des dossiers sociaux, puisqu'elle a obtenu son diplôme d'assistante sociale et qu'avant de rejoindre le personnel communal, elle a travaillé pendant de nombreuses années au sein de deux importantes institutions de la place. Chargée d'un cours sur l'assurance

invalidité à l'Institut d'études sociales, Mme FASLER maîtrise particulièrement bien tout le domaine des assurances sociales, ce qui apporte un plus non négligeable à l'équipe du service social de Vernier.

### Une nouvelle voix au Centre de voirie



Une nouvelle personne a rejoint l'équipe du secrétariat du Centre de voirie de Vernier: il s'agit de Mme Anne BOREL-LACAZE, engagée le 1<sup>er</sup> juin en remplacement d'un départ enregistré dans le courant du printemps. Avant de travailler pour la commune de Vernier, Mme Anne BOREL-LACAZE,

habitante de Vernier-Village, a occupé des places d'employée de bureau et de secrétaire dans le domaine de l'immobilier et de l'imprimerie. Chargée de la réception et de différents travaux de secrétariat, Mme BOREL-LACAZE saura, si vous appelez le Centre de voirie, vous charmer par la qualité de sa réponse.

### Retraites et départs

M. Louis REMOLIF, chauffeur aux Transports publics verniolans, a décidé, le 30 juin 1997, de profiter de la possibilité offerte par le Conseil administratif de prendre une retraite anticipée, et ce après 21 ans passés au service de la commune.

Le 31 août dernier, M. André CHAPPAZ, qui occupait la fonction de menuisier aux ateliers du Centre de voirie, a pris une retraite bien méritée, puisqu'il a fait partie du personnel communal pendant plus de 30 ans.

Nous souhaitons à nos deux retraités de bien profiter de leur temps libre et formons tous nos vœux pour une longue et heureuse retraite.

Enfin, M. Pierre-Henri MAYORAZ, chef du service de l'aménagement du territoire et du génie civil, a présenté sa démission au Conseil administratif pour la même date du 31 août 1997.

### Du nouveau aux écoles des Avanchets

Suite à des ennuis de santé, M. Jacques BARMAN, concierge titulaire de l'école d'Avanchet-Jura a dû renoncer à son poste de concierge.

Il a été remplacé, dès le 1<sup>er</sup> septembre 1997, par M. Yves BAUD, qui partageait jusque-là son activité de concierge entre les écoles d'Avanchet-Jura et d'Avanchet-Salève.

Pour remplacer les tâches laissées vacantes par la nouvelle réaffectation de M. BAUD, le Conseil administratif s'est adjoint la collaboration de deux concierges auxiliaires à mi-temps, M. Xavier THOME pour l'école d'Avanchet-Jura et M. Jean-Jacques JAGGI pour l'école d'Avanchet-Salève.



### Le bon conseil du bpa

#### Traverser la route - un problème pour les tout-petits

Même les adultes ont parfois des problèmes en traversant la route. Si l'on songe que les enfants ont un champ visuel plus restreint que les adultes, qu'ils ne sont pas encore capables d'évaluer la vitesse et les chemins de freinage et qu'ils ne s'arrêtent pas si on les appelle, on se rend compte que la traversée d'une route peut leur poser des problèmes insurmontables. Même s'ils connaissent déjà les signaux et possèdent certaines notions de la circulation routière, cela n'est pas une garantie de comportement sûr.

C'est pourquoi seul un entraînement intensif apportera des résultats. Comme «terrain d'exercice», on choisira d'abord une rue peu fréquentée et sans autos parkées. L'exercice «traverser la route» débute par la phase «arrêt au bord de la chaussée». Le père ou la mère se place derrière l'enfant et, en tournant légèrement sa tête à gauche et à droite, lui demande: «Y a-t-il des véhicules qui s'approchent?». Ce n'est qu'après plusieurs exercices que l'enfant sera autorisé à traverser la route seul. La devise pour chaque traversée sera: «Attends, regarde, écoute, avance!».

Les enfants ne savent pas tout de suite faire la distinction entre la gauche et la droite. Une montre-jouet au poignet gauche leur rendra la chose plus aisée.



# Election du Grand Conseil les 11 et 12 octobre 1997

A l'occasion de cette élection, la rédaction vous présente les candidats domiciliés sur la commune de Vernier, en leur demandant de répondre à 3 questions

## QUESTIONS POSEES AUX CANDIDATS AU GRAND CONSEIL

En tant que candidat verniolan au Grand Conseil genevois, quelles sont les mesures que je propose, en faveur de la Commune de Vernier:

1. en matière de chômage;
2. d'aménagement du territoire ;
3. de rétablissement des finances publiques ?



**Mme Marcelle  
MULHAUSER**

1. En ce qui concerne le chômage, je me mettrai en rapport avec le service social de la Commune de Vernier et aiderai celui-ci à trouver des solutions.

2. Pour l'aménagement du territoire, appuyer et respecter les décisions concernant le nouveau plan

directeur communal. Je m'engagerai personnellement à préserver les espaces verts et les centres sportifs.

3. Faire des choix prioritaires en ce qui concerne les grands investissements. Ne pas investir ne serait pas la solution envers notre jeunesse.

Intervenir pour que les communes riches participent encore plus en faveur des communes ayant une population à moyens et petits revenus.



**Patrick JEANBOURQUIN**

1. Toute mesure active pour lutter contre le chômage serait une bonne chose pour Vernier, qui possède un nombre non négligeable de chômeurs.

L'allègement des charges sociales pour les entreprises qui engagent des chômeurs et les réinsèrent ainsi dans le monde du travail,

le développement d'une structure facilitant les chômeurs à créer leur propre entreprise et le soutien plus important aux communes pour le développement d'un service destiné aux chômeurs (comme la permanence chômage de Vernier qui pourrait encore être

développée) sont des mesures pour lesquelles je m'engagerai activement. Un autre point qui me tient très à coeur est celui d'encourager et de faciliter les collectivités publiques cantonales et communales à pouvoir engager les chômeurs pour des activités d'intérêt général. Le bilan de toutes les expériences déjà menées est très positif, tant pour les chômeurs (du point de vue expérience professionnelle, goût pour le travail et motivation) que pour les collectivités (travaux utiles et coûteux pouvant ainsi être économisés).

2. Dans l'élaboration actuelle du nouveau plan directeur cantonal, je désire soutenir la prise en compte des remarques émises par la Commune de Vernier afin qu'il soit notamment en parfaite harmonie avec le plan directeur verniolan et donc proche de la volonté des autorités municipales.

Le maintien des «vraies» zones vertes et agricoles, la limitation du nombre des logements subventionnés et HBM, le soutien aux projets d'implantations d'entreprises à faibles nuisances et le refus de nouveaux quartiers importants sont quelques mesures, parmi tant d'autres, nécessaires pour notre commune et que je soutiendrais.

3. Le fait que la majeure partie des personnes physiques ait des revenus peu importants, les personnes sans emploi sont plus nombreuses et sa composition en quatre quartiers l'obligeant à multiplier chaque prestation sociale, explique que la Commune de Vernier a beaucoup moins de facilité à équilibrer son budget que bien d'autres communes.

Le fonds de péréquation cantonal, auquel chaque commune cotise en fonction de sa «richesse» (calcul entre ses revenus fiscaux et ses «dépenses sociales»: pour expliquer de façon simplifiée), verse chaque année un montant important à la Commune de Vernier, considérée comme une commune «pauvre» en fonction du calcul en question. Il n'est à l'évidence pas assez important proportionnellement aux réelles dépenses de la commune. Le relèvement de la subvention annuelle du fonds de péréquation cantonal est une mesure que je désire soutenir, car elle est un élément extrêmement important, qui allégerait les comptes communaux tout en tenant mieux compte de la réalité. C'est le principe même de la solidarité, à laquelle je suis particulièrement attaché.

Il y a aussi la fiscalité qui pose un réel problème. Car si Vernier se retrouve aujourd'hui avec la dette qui est la sienne, les acteurs cantonaux des contributions publiques en ont une grande responsabilité. Il est urgent d'appliquer des mesures concrètes afin de limiter les pertes de revenus fiscaux ainsi que les erreurs extrêmement importantes en matière de prévision des rentrées fiscales pour les communes. Cela fait aussi partie de mes objectifs principaux en la matière.





### Alain CHARBONNIER

1. - Eviter à tout prix les exclusions de toutes sortes pour ceux qui les subissent.  
 - La formation des jeunes doit être une priorité. Le nombre de jeunes sans formation en Suisse grandit chaque année, ce n'est pas tolérable. Il faut tout mettre en oeuvre pour que le nombre de places d'appren-

tissages réponde à la demande.

- Il faut encourager et soutenir les PME, par exemple, en créant des sociétés de capital risque.
- Nous devons empêcher tout démantèlement de l'Etat social, comme le propose la votation du 28 septembre 1997 sur le chômage.

2. Je fais partie, au Conseil municipal, de la Commission de l'aménagement du territoire. Nous travaillons depuis environ une année sur le nouveau plan directeur communal qui contient certaines propositions me tenant à coeur:

- Favoriser la mixité dans la construction des logements;
- les logements sociaux (HBM, HLM, HCM), ainsi que les loyers libres doivent être mélangés au sein des mêmes allées;
- les habitations doivent, dans la mesure du possible, être proches des lieux de travail, ceci afin d'éviter les cités-dortoirs et les zones industrielles sordides et vides de toute vie sociale;
- L'urbanisme doit favoriser les échanges sociaux;
- Il faut empêcher tout empiètement sur les espaces verts, les rives du Rhône en particulier pour notre commune;
- Le bien-être des habitants des quartiers doit être la priorité;
- il faut prendre des mesures efficaces contre le bruit, la vitesse de la circulation en localité, etc...

3. Au moment où les finances publiques sont au plus mal dans toute la Suisse, les trois plus grandes banques du pays annoncent des bénéfices faramineux. L'argent existe donc encore, il doit être mieux partagé. Utopie ? La Suisse est un des trois seuls pays au monde à ne pas taxer les bénéfices en bourse ! Trop d'argent échappe à la fiscalité.

Au niveau cantonal également, le partage entre les communes n'est pas bien réparti. La péréquation n'est pas satisfaisante. Une commune comme Vernier, qui a beaucoup d'efforts à faire au niveau social, ne reçoit pas assez. Quelles seraient les finances de certaines communes de la rive gauche si on leur imposait un taux de logements sociaux semblable au nôtre (plus de 40%) ?

Les collectivités publiques se doivent d'avoir des finances les plus saines possibles. Il ne faut pas oublier qu'elles investissent à long terme (éducation, formation, santé, culture, etc.), sans que l'on puisse chiffrer les bénéfices. Il peut arriver, qu'en période de crise

économique, elles ne parviennent pas à garder l'équilibre budgétaire. Je pense que la population peut comprendre qu'une augmentation mesurée de la dette publique vaut mieux qu'un démantèlement de l'état social qui entraînerait des jeunes sans formation et sans avenir par exemple.



### Jean-Claude VAUDROZ

1. J'ai toujours été très engagé dans le secteur économique en particulier de la PME industrielle et considère qu'une économie saine est forcément génératrice d'emplois d'une part, et permet une redistribution d'autre part.

Je suis partisan du développement de mesures et conditions cadres

favorisant nos PME PMI, commerçants et artisans reconnus comme le plus grand bassin d'emplois potentiels.

Exemples: cautionnement, fond de développement, aide à l'innovation etc.

Préoccupé en particulier par le chômage des jeunes, développer des mesures actives permettant au sans-emploi de rester en contact avec le monde du travail.

2. N'étant pas un spécialiste de l'aménagement du territoire, je considère qu'au niveau d'une commune comme Vernier, il s'agit d'avoir le meilleur équilibre entre une zone d'habitation et sa qualité de vie, du développement de zones industrielles, artisanales et commerciales dans le respect d'une donnée aujourd'hui incontournable: le respect des zones agricole et le respect de l'environnement.

3. Sujet incontournable aujourd'hui, il s'agit de mettre en place le rétablissement des finances publiques avec une vision à moyen et long termes et retrouver au plus vite l'équilibre du budget de fonctionnement (s'il est acceptable d'emprunter pour investir, il est particulièrement périlleux pour l'endettement général d'emprunter pour fonctionner).

C'est un exercice difficile et frustrant mais indispensable dans le respect et la volonté de laisser aux générations futures des finances saines.



### Jean-Claude JAQUET

1. Il est bien difficile de trouver LA solution qui éviterait tant de désespoir et d'inquiétude aux personnes touchées par cette horreur économique qu'est le chômage.

Ayant été contraint durant quelques mois à cette situation de non-emploi, j'ai dû être plus mobile et exporter mon savoir-faire.



Il ne s'agit pas là d'une proposition, mais d'une suggestion d'exercer ailleurs ses talents professionnels en attendant meilleure fortune dans le canton. Une idée que je souhaiterais promouvoir est le partage du travail.

Beaucoup d'entre-nous sont lassés par des rythmes de vie métrou-boulot-dodo et des rendements de travail insupportables. Beaucoup d'entre nous doivent produire plus avec moins de moyens.

Un partage solidaire du travail diminuerait quelque peu les salaires. Ne contribuerait-il pas à une qualité de vie plus saine ?

Une proposition que je partage concerne la formation des jeunes. De jeunes adultes scolairement mal conseillés ou mal informés lors de leur adolescence ne méritent pas de débiter leur vie sociale en chômant. Leur colère et leur agressivité sont compréhensibles face à notre société égoïste.

Une formation continue et reconnue devrait être offerte pour remédier aux déficits professionnels des jeunes.

2. Derrière chez moi, il n'y a pas de petit bois, il y a beaucoup de voitures, beaucoup de bruit, de pollution. Dans mon quartier, il y a de plus en plus de gens qui ne supportent plus ni le va-et-vient des véhicules, ni le bruit, ni la pollution.

Dans mon quartier encore, il y a beaucoup d'enfants qui, pour aller à l'école empruntent des petits trottoirs et doivent se confronter chaque jour à des conducteurs de voiture indisciplinés, qui eux, empruntent des passages interdits ou qui roulent trop vite. Il y a aussi des adolescents qui se plaignent de ne pas avoir d'espaces adéquats pour leurs jeux et leurs discussions animées et tardives mais combien nécessaires pour eux-mêmes.

Je vous offre de copier les exemples suivants:

- A Munich, les habitants emploient beaucoup le vélo pour se déplacer en ville. Il faut dire que les pistes cyclables sont légions. De plus, de nombreux parcs et espaces verts peuvent isoler les piétons de la vie trépidante de la cité.

- A Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), les bruits de la circulation routière s'arrêtent à l'extérieur de la ville. Les places de parking en ville sont réduites et très chères. Des aires de parking hors de la ville sont par contre bon marché. Les transports publics sont gratuits et fréquents.

- A La Rochelle (France), les autorités ont décidé un jour de septembre prochain de fermer à la circulation des voitures tout le centre ville. Elles désirent protéger les lieux vitaux et historiques de leur municipalité et osent prendre cette louable mesure.

Certainement plusieurs autres modèles dans le monde peuvent être cités, qui démontrent la volonté de recherche du bien de la communauté et de la construction d'un avenir souhaitable pour tous.

3. Si des communes du canton dépensent plus d'argent qu'elles n'en reçoivent, c'est que les ressources financières sont moins importantes que souhaitées. Belle lapalissade, n'est-ce pas.

Par contre, d'autres communes sont plus fortunées. Par solidarité, celles-ci pourraient soutenir financièrement celles-là.

En diminuant leurs marges de bénéfice, de grandes entreprises dans notre pays pourraient constituer un fonds de solidarité afin de venir en aide aux collectivités en difficultés économiques.

S'en prendre aux demandeurs d'emplois afin d'assainir les finances publiques déséquilibrées serait injuste. Depuis plusieurs années, le revenu des personnes au chômage baisse. Réduire les indemnités journalières afin de faire des économies contribuerait à rendre encore plus précaire la situation financière de nombreuses personnes sans emploi et à affecter ainsi autant de familles.



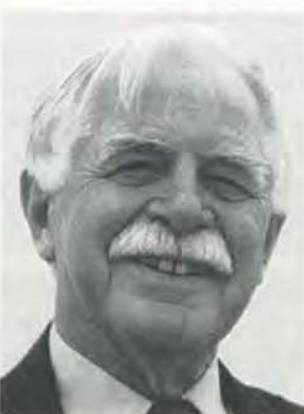
**Amy PHILIPPE**

1. Contre le chômage, je proposerai plus de postes écologistes tels que pisciculteur, garde de faune et bien d'autres postes.

2. L'aménagement de frayères à poissons ainsi que l'aménagement des cours d'eau ouverts à tous.

3. Je n'ai pas de connaissances suffisantes à ce sujet mais je suis d'accord avec les propos de l'Association des citoyens contribuables.

Sur la liste des «Citoyens contribuables» figurent également Mme Sandra LEGUIZAMON, Rue François-Durafour 13 et M. Jacob GRABER, Av. du Lignon 9, qui n'ont malheureusement pas fait parvenir leurs textes dans les délais.



**Georges KREBS**

1. Il faut que l'Etat développe le partage du travail. On pourrait aussi tenter de pénaliser les heures supplémentaires de travail. Au niveau fédéral, les Verts plaident pour la retraite à 62 ans pour tous, avec plus de flexibilité. Il faudrait favoriser la création d'entreprises. Dans le domaine de

l'environnement, si l'on appliquait les lois existantes dans le domaine de l'assainissement des bâtiments, cela permettrait de créer des emplois. Le financement du chômage devrait être assuré par une taxe sur l'énergie, plutôt que sur les salaires.

2. Je suis pour que l'on protège la biodiversité. Il s'agit donc de préserver la zone agricole tout en la modifiant afin de créer des haies là où cela est possi-



ble. La préservation d'une ceinture verte sur toutes les collines qui dominent Genève me tient particulièrement à coeur. Il faut répartir équitablement entre les communes les zones d'activité à fort revenu fiscal. A Vernier, nous avons hérité des nuisances liées à la desserte de la zone industrielle Meyrin-Satigny et de l'aéroport. Il faut également favoriser la proximité emploi/logement.

3. Il faut tendre vers l'équilibre budgétaire. Pour ce faire, il faut serrer les boulons à l'Etat. Il s'agit de revoir les circuits administratifs ce qui permettrait de mieux gérer les ressources.

Il faut également viser une harmonisation fiscale. Le tourisme fiscal coûte cher à tout le monde. Vernier a déjà énormément donné. Nous avons des dépôts dangereux pour le canton, les nuisances de l'aéroport, cela sans en retirer des revenus. Nous avons de même le plus grand nombre de logements sociaux. Il est donc nécessaire de revoir la péréquation.

### Michel MONOD



1. Avec mon groupe Solidarité, je suis pour une réduction du temps de travail à 38 heures, payées 40 heures. En outre, je suis également favorable à ce que l'on encourage le travail à mi-temps, en prenant pour ce faire les mesures d'accompagnement nécessaires.

2. Il faut cesser d'empiéter sur la zone agricole. Il est nécessaire de rééquilibrer les activités primaire, secondaire et tertiaire. Nous devons aussi essayer de regrouper les activités par quartier, ceci afin d'éviter de multiplier les déplacements.

3. Je propose un impôt de 1% sur les transactions boursières, puisque le canton offre aux financiers des infrastructures non négligeables. Je suis aussi favorable à lancer un impôt sur les grandes fortunes (supérieures à un million) et sur le rendement des grandes entreprises (dotées de plus d'un millier d'employés et dont le siège est à Genève).

### Bernard BUNTSCHU



1. Pour la commune, la première chose à faire, c'est créer un bureau de recensement des chômeurs.

Aujourd'hui, nous n'arrivons pas à savoir combien de personnes ne travaillent qu'à temps partiel, ceux qui n'ont plus du tout d'emploi et le nombre de chômeurs en fin de droit. Cela nous

bloque, car ce sont des catégories qu'il faut traiter différemment. Je me battraï pour obtenir cela pour les communes. A partir de ces renseignements, nous serons mieux armés pour nous attaquer au chômage.

La commune devrait engager pour les travaux d'utilité publique, prioritairement des chômeurs de Vernier. Il faudrait même créer des ateliers-chômeurs dans tout le canton, comme l'on réalise des ateliers protégés.

2. Je suis complètement opposé à la mixité. Aujourd'hui, la priorité est de sauvegarder une certaine qualité de vie. De plus en plus de personnes appartenant à la classe moyenne quitte notre commune parce que cette qualité de vie diminue. Il faut savoir que la mixité provoque des nuisances, or, il faut protéger l'habitat.

Il faudrait être plus exigeant auprès des promoteurs et se battre pour sauver l'agriculture et protéger les rives du Rhône. Enfin, nous devrions répertorier les bâtiments à caractère commercial, artisanal et industriel vides sur notre commune.

3. Il faut demander aux banques de revoir leur taux au niveau des emprunts, pour les mettre au taux actuel. En effet, 33% de notre budget de fonctionnement sert à payer nos emprunts, d'où l'intérêt d'une telle démarche. En fait, il s'agirait de voter une loi qui adapterait les taux des emprunts aux taux actuels. Cela aiderait les collectivités publiques à relancer l'économie. En outre, les communes devraient bénéficier d'emprunts à un taux préférentiel.

### Monique AMBROSIO



1. Les critères d'attribution des prestations chômage doivent être revus afin que la rémunération de l'inactivité ne soit pas, à long terme, supérieure à celle du travail. Le chômage doit être une «roue de secours» et non pas une activité permanente. A Genève, on dépense davantage que

dans les autres cantons, ceci sans résultat puisque le chômage y est plus élevé qu'ailleurs et que les bénéficiaires y restent plus longtemps. Il faut donc prendre des mesures visant au «traitement économique du chômage».

2. L'avis des communes doit être davantage pris en considération et la concertation systématique. De plus, un effort beaucoup plus grand doit être développé en faveur de l'accession à la propriété, ce qui aurait l'avantage de rendre nos habitants plus fidèles à leur commune.

3. Il faut diminuer l'effectif de la fonction publique principalement au niveau des cadres, en simplifiant la hiérarchie. Le cercle des contribuables doit être égale-



ment élargi en taxant l'ensemble des citoyens, y compris ceux qui ne vivent que des prestations sociales. De plus, l'exportation doit être stimulée et les activités des entreprises sauvegardées, car elles sont les seules garantes d'une économie saine.



### Anne BRIOL

1. Travailler moins, pour travailler toutes et tous. La réduction du temps de travail (partage du travail) est la mesure la plus efficace pour résoudre le chômage et tendre vers le développement durable. Elle doit se combiner avec d'autres mesures susceptibles de créer des emplois et s'inscrire dans une politique générale de redistribution des richesses.

2. Nous devons absolument protéger les espaces naturels existants (Bois de la Grille, rives du Rhône, zone agricole) et en créer de nouveaux. Vernier ayant déjà beaucoup donné dans la construction de logements et de zones industrielles, il ne faudrait pas utiliser la totalité des terrains situés en zone constructible afin de ménager des espaces non bâtis. Il faut décréter un moratoire sur la construction de nouvelles routes et généraliser la limite de vitesse à 30km/h dans les quartiers d'habitation. Les transports publics doivent être développés (tram Meyrin/Cornavin notamment).

3. Dans la situation actuelle il est inutile de vouloir augmenter les impôts perçus sur le travail. En revanche, on peut demander aux détenteurs de capitaux de faire un effort supplémentaire. Une révision de la péréquation intercommunale en faveur des communes ayant les centimes communaux les plus élevés ainsi qu'une harmonisation fiscale intercommunale permettraient de redistribuer les richesses.



### Christophe DULEX

1. Je soutiendrai toutes mesures visant à améliorer la condition des chômeurs les plus défavorisés (bas revenus, âge critique, orientation difficile, ...) ainsi que celles visant à faire baisser le taux de chômage à Genève. Bien que favorable au partage du travail, je souhaite néanmoins faire

avancer la réflexion sur le partage ... du chômage !

2. Je souhaite que les communes genevoises partagent plus équitablement les habitations subventionnées, les grandes nuisances et les aménagements coûteux (stades, piscines, patinoires, ...).

En matière de circulation, je favoriserai les mesures de protection du centre ville pour autant que des axes permettent réellement de tourner autour de Genève grâce à une moyenne et une grande ceinture.

Mettre en place rapidement un métro urbain et/ou un RER franco-valdo-genevois.

3. Relance de la réflexion sur la péréquation cantonale. Viser un centime additionnel unique et équitable dans tout le canton.

Rétablissement des finances cantonales au plus vite tout en préservant le social. Réflexion autour des coûts et de la qualité des services publics.



### Jacques-Eric RICHARD

1. Il faut savoir que notre commune connaît un grand nombre de personnes demandeuses d'emploi. Les Autorités communales se sont déjà préoccupées de ce problème et s'en préoccupent encore.

Sur le plan cantonal, NOS PROPOSITIONS sont d'une part, les mesures de qualification et d'emploi pour les personnes les plus touchées par les changements structurels et économiques. Améliorations de l'aptitude au placement, reconnaissance des savoir-faire, encouragement à la formation continue, développer les allocations d'insertion, des stages permettant d'enrayer le chômage.

D'autre part, une réforme de l'Office cantonal de l'emploi est nécessaire pour permettre de réduire les procédures afin de déculpabiliser le demandeur.

2. Vernier connaît une situation précaire. Il nous faut rééquilibrer cet aménagement du territoire pour qu'il corresponde à une meilleure qualité de vie, éviter les ghettos, développer les réseaux de transports publics, etc...

3. La révision de la péréquation fiscale en faveur des communes, comme la nôtre, qui assument une part accrue des charges au bénéfice du canton et de la région.

Deux autres propositions peuvent donner un nouvel élan aux finances des communes: une révision de la fiscalité en augmentant l'imposition des personnes fortunées.

Renforcement du contrôle fiscal.





**Ivo SILVA**

1. Personnellement, le chômage est le point politique auquel je suis le plus sensible et pour lequel j'aimerais consacrer la majorité de mes efforts. Il est le centre de nombreux problèmes économiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Il faut donc tout entreprendre afin de le

réduire à un taux proche du plein emploi.

Pour cela, je fais les propositions suivantes:

- soutenir les PME existantes en allégeant leurs charges;
- encourager la création d'entreprises dans les domaines d'excellence qui offrent des emplois à haute valeur ajoutée (télécommunications, technologies de l'information, environnement, social, etc...);
- encourager les entreprises qui favorisent la formation professionnelle;
- dynamiser l'économie domestique, les emplois de proximité et le développement économique à l'échelle régionale.

A mon avis, tout doit être mis en oeuvre afin de résoudre ce problème, car je suis convaincu, qu'en le solutionnant on solutionne aussi du même coup, d'autres problèmes liés à ce fléau, tels que la dette publique, la relance de la consommation, les prestations sociales, etc...

2. Genève ne peut plus se payer le luxe de freiner son développement comme le prévoit le plan directeur cantonal encore en vigueur, bien que dépassé. Voici quelques propositions visant à concilier la qualité de vie avec la quantité de besoins à satisfaire:

- utiliser les réserves de terrains en zone à bâtir et dans les zones agricoles impropres à l'agriculture;
- encourager l'accession à la propriété;
- accélérer la mise en oeuvre du projet de «nouveau plan directeur cantonal», ouvert à la région, évolutif, permettant d'atteindre les objectifs économiques et sociaux, tout en préservant la qualité de vie.

Nous, libéraux, nous ne voulons ni de croissance zéro, ni le développement sauvage, mais un développement mesuré et maîtrisé qui est nécessaire à la santé de l'économie et à notre prospérité.

3. L'Etat de Genève est le plus endetté de Suisse. Il faut stopper la spirale qui fait que chaque déficit alourdit la dette. S'endetter pour investir apporte travail et prospérité, s'endetter pour payer les intérêts des dettes précédentes paralyse les efforts de relance économique entrepris par l'Etat. S'il persiste, il devra emprunter à prix d'or et payer des intérêts toujours plus élevés.

Propositions:

- mettre en oeuvre sans délai les réformes proposées par l'audit;
- modifier le statut de la fonction publique pour encourager la flexibilité et la mobilité;
- faire l'inventaire du patrimoine immobilier de l'Etat, mieux rentabiliser ce qui peut l'être, en vendre une partie pour rembourser la dette;
- négocier un accord entre Vaud et Genève sur la répartition des impôts;
- mettre sur pied une véritable stratégie de promotion économique, élaborée en partenariat par l'Etat, les communes et les privés.

Laisser encore gonfler la dette, c'est léguer à nos enfants un héritage qui pénalisera leurs moyens d'action.

Publicité

L'insécurité, le chômage,  
l'angoisse du lendemain: des fléaux  
à combattre.

Genève a besoin de changer de politique et de gouvernement

Les candidats verniolans: Bernard BUNTSCHU - Yvan PERRET-GENTIL  
Hans-Rudolf MISCHLER - Michel MONOD

LE VRAI CHANGEMENT  
C'EST

**ALLIANCE  
DE GAUCHE**

Liste N°6

Parti du Travail • Indépendants • solidaritéS



## «NOCTAMBUS» - Retours tardifs

«Noctambus» est une association responsable d'un réseau de transports nocturnes qui permet, tard le soir, durant le week-end, de ramener des «oiseaux de nuit» ayant assisté à des spectacles ou des soirées dont l'heure de la fin dépasse celle des derniers bus.

### LIGNE NOCTAMBUS No 7

Heures approximatives de passage:

Ven	Sam	Arrêts	Ven	Sam
01h30	01h30 02h30	Rive	↑	02h25
01h33	01h33 02h33	Bel-Air		02h22
01h36	01h36 02h36	Cornavin		02h19
01h38	01h38 02h38	Lyon		02h18
01h40	01h40 02h40	Prairie		02h17
01h42	01h42 02h42	Dôle		02h16
01h44	01h44 02h44	Charmilles		02h15
01h45	01h45 02h45	Guye		02h14
01h46	01h46 02h46	Parc-des-Sports		02h13
01h48	01h48 02h48	Henri-Golay		02h12
01h49	01h49 02h49	Châtelaine-Ecole		02h11
01h51	01h51 02h51	Pont-Butin		02h10
01h52	01h52 02h52	Aïre		02h09
01h54	01h54 02h54	Cité-Lignon		02h07
01h55	01h55 02h55	Château-Bloch		02h05
01h56	01h56 02h56	Bois-des-Frères		02h04
01h57	01h57 02h57	Renfile		02h03
01h58	01h58 02h58	Vernier-Ecole		02h02
01h59	01h59 02h59	Vernier-Marché		02h51
02h00	02h00 03h00	Vernier-Village		02h00
02h04	03h04	Peney-Dessous		
02h06	03h06	Satigny-Poste		
		Bourdigny-Dessous		
		Bourdigny-Dessus		
		Chouilly		
		Peissy		
02h12	03h12	Russin		
02h18	03h18	↓ Dardagny		

### LIGNE NOCTAMBUS No 8

Heures approximatives de passage:

Ven	Sam	Arrêts	Ven	Sam
01h30	02h30 03h30	Rive	↑	02h20
01h33	02h33 03h33	Bel-Air		02h17
01h36	02h36 03h36	Cornavin		02h14
01h38	02h38 03h38	Lyon		02h12
01h40	02h40 03h40	Poterie		
01h41	02h41 03h41	Servette		02h09
01h43	02h43 03h43	Vieusseux		
01h44	02h44 03h44	Bouchet		02h06
01h45	02h45 03h45	Balexert		
01h46	02h46 03h46	Avanchet		
01h47	02h47 03h47	Blandonnet		
01h48	02h48 03h48	Jardin-Alpin		
01h50	02h50 03h50	↓ Livron		02h00
		Sainte-Cécile		03h00
		Champs-Frêchets		
		Vernes		
		Vaudagne		
		Meyrin		
		Satigny		
		Russin		
		Dardagny		

## SPORTS - FOOTBALL

Deux équipes de la commune participent au Championnat de 2e ligue: le FC Aïre-le-Lignon entraîné par Roland TAMI et le Vernier F.C. entraîné par Manuel NAVARRO:

L'équipe du Vernier FC a bien terminé la saison écoulée, puisque pour la deuxième année consécutive, elle a remporté la Coupe genevoise, en remportant son match contre l'Athlétique Regina par 4 à 3 après l'épreuve des tirs au but, le score étant nul à la fin de la rencontre et des prolongations.



Vernier F.C.



# Agenda

## 11<sup>e</sup> fête de la Paroisse protestante de Cointrin-Avanchet

4 et 5 octobre 1997

### Samedi 4 octobre

Dès 9 h. Marché aux fleurs, fruits et légumes, café-croissants et ouverture des stands: artisanats, cadeaux, tricots, bric-à-brac, pâtisserie et Magasins du monde

Dès 12 h. Petite restauration: saucisses ou jambon, frites

Dès 19 h. «PENNE» avec diverses sauces ou jambon salade

### Dimanche 5 octobre

à 10 h. Célébration œcuménique avec D. Petitpierre et A. Niering. Après la célébration, apéritif et ouverture des stands

Dès 12 h.30 Rôti de porc à la broche, purée de pommes de terre, haricots

Clôture à 15 h.

**Soyez toutes et tous les bienvenus,  
nous vous attendons nombreux**



## A la Macav

Jusqu'au 4 octobre 97

ODILE MERMILLOD BONFILS  
Origami d'architecture

ANNE-MARIE SIBOLD-HOTT  
Aquarelles de renaissance

Du 13 octobre au 15 novembre

PEINTURE SUR SOIE

(Tableaux, foulards, cravates, abat-jour, etc.)

MARIANNE BERGER  
FLORIANNE CHIEPPIN  
MONIQUE MORANT  
DIANE WEBER

## Dans le hall de Balexert

Du 24 au 27 septembre

12 shows chorégraphiés, 11 manequins professionnels de Trend Models, 25 commerces vous présentent les tendances automne-hiver. 300 places assises à disposition, parking 2 heures gratuites.

### Rendez-vous les

mercredi 24.09 à 14h30, 16h et 17h30

jeudi 25.09 à 17h et 18h

vendredi 26.09 à 14h30, 16h et 17h30

samedi 27.09 à 10h, 11h et 14h.

Du 30 septembre au 18 octobre

Un univers chaleureux à découvrir, présenté par les SIG (gaz naturel). Une vingtaine de grands chefs et restaurateurs de la place ainsi que les milieux de l'enseignement secondaire genevois animeront ces semaines «gaztronomiques». Cours, démonstrations. Venez vous inscrire.

## Lignon Shopping

Samedi 27 septembre Forum des sports - FITNESS  
CHECK BAYER

Du 1<sup>er</sup> au 4 octobre LA TZUMAZ/LES MAYENS-  
DE-RIDDES VS

Du 3 au 8 novembre BROCANTE

Du 1<sup>er</sup> au 6 décembre Exposition TELECOM

## CHAMPIONNATS ROMANDS DE GYMNASTIQUE DE SOCIÉTÉS ET INDIVIDUELS AUX AGRES-GARCONS

Samedi 4 et dimanche 5 octobre 1997

Dans les salles de gymnastique des Champs-Frêchets, de Bellavista, des Boudines et au stade d'athlétisme des Champs-Frêchets.

Samedi dès 8h Concours de sociétés

Dimanche dès 8h Concours individuels  
aux agrès

Restauration, buvette et animations. Samedi soirée récréative à la salle de gymnastique des Champs-Frêchets.

Organisation : Sociétés de gymnastique  
de Meyrin et Vernier



Du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 1997, au Lignon Shopping,

**venez découvrir**

## LA TZUMAZ / LES MAYENS-DE-RIDDES

Magnifique station valaisanne

Au programme :

animations musicales, cor des Alpes,  
stand information, stand carnotzet,  
guichet de vente, coin d'été,  
coin d'hiver  
diaporama, concours



### KERMESSE DE L'EPIPHANIE DU LIGNON 4 et 5 octobre 1997

Vendredi et samedi, au Centre commercial du Lignon, vente de 3'000 cuchaules, au prix de Fr 1.--, offertes par l'Association des commerçants du Lignon, au profit de la kermesse.

#### Samedi 4, de 16h00 à 02h00

Thé dansant et animation avec le chanteur gitan PACO SOTO

Défilé de mode par «Dany Boutique»  
Groupe de danses folkloriques du Portugal  
Paella géante.

#### Dimanche 5, de 10h30 à 18h00

Messe communautaire animée par la Société d'accordéonistes mixtes «Les Amis» suivie de l'apéro et du repas.

##### Au menu

rôti de porc avec garniture de légumes  
risotto tessinois  
salade de saison

(Adultes: Frs 15.--, enfants Frs 8.--)

Animation avec la «Guggenmusik» DEK'ONEX

Le musicien-chanteur du Mexico-bar, Claude STOLL,  
accompagné de l'accordéoniste Johny NEUEN-  
SCHWANDER

Marché de légumes au centre commercial le samedi matin, nombreux stands traditionnels, raclettes, saucisses grillées, pommes frites, spécialités fribourgeoises, italiennes, chinoises et cambodgiennes, confitures maison, pâtisseries, bric-à-brac, paquets surprises, bouquinerie, stand de maquillage, margotton, bar des dames, animation pour les jeunes, mur de grimpe, tournoi d'échecs et tournoi de football de table.

Merci de votre soutien  
Le Comité d'organisation



## Paroisse protestante de Châtelaine

**Fête d'automne**

**11 et 12 octobre 1997**

*Joie, solidarité, spiritualité,*

tels sont les mots d'ordre de cette fête qui doit nous réjouir, nous permettre d'être ensemble, d'assurer le budget annuel de l'une des paroisses des églises de Genève pour qu'elle remplisse sa tâche.

Elle nous permettra, par le concert de gospel et le culte, de nourrir notre foi et notre espérance.

Cela nous concerne tous, qui que nous soyons

Vous êtes les bienvenus.

#### Samedi

dès 10h Ouverture des stands, marché aux fleurs et tombola  
12h Repas : jambon ficelle, gratin, salade  
Après-midi Jeux et animations en permanence  
16h Spectacles de marionnettes  
dès 18h30 Raclette, saucisses, salades

#### Dimanche

10h Culte de reconnaissance et d'offrande en famille au Temple  
11h30 Apéritif offert et concert de la société d'accordéonistes l'Avenir de Châtelaine  
12h30 Repas : aspic de légumes, risi bisi, pêche Melba ou coupe Danemark  
14h Spectacle des enfants



**Le groupe  
français**

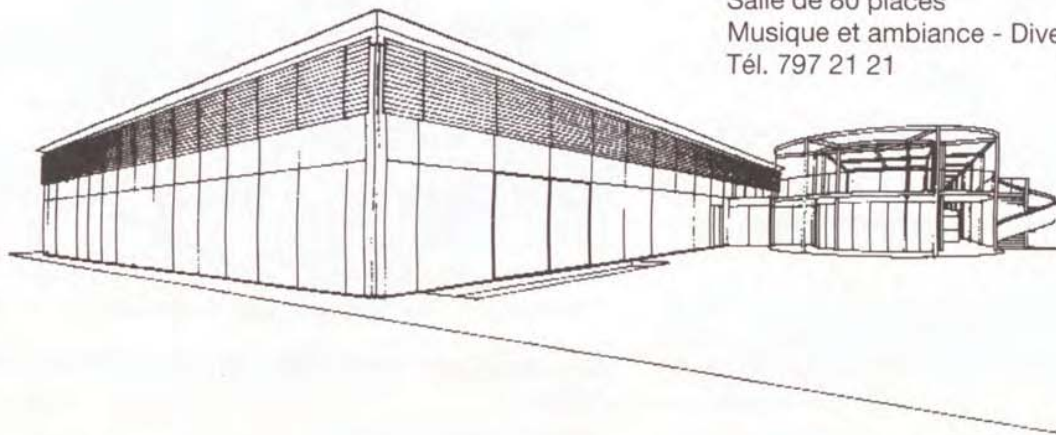
**«COME ON»**

**en concert  
SAMEDI SOIR  
à 20h30  
au Temple**

**negro spirituals**



## PISCINE DU LIGNON



Restaurant "Le Casse-routine"  
(accès indépendant à la piscine)  
Salle de 80 places  
Musique et ambiance - Divers choix de mets  
Tél. 797 21 21

<b>A. 1 entrée</b>	<b>Tarifs 1997</b>
Adulte	5.--
Enfant (1991-1982)	1.50
<b>B. 10 entrées</b>	
Adulte	40.--
Adolescent (1981-1979)	30.--
Enfant (1991-1982)	10.--
<b>C. CH - Abonnements saison hiver</b>	
(valables du 08.09.1997 au 15.05.1998)	
Adulte	180.--
Adolescent (1981-1979)	120.--
AVS - AI	120.--
Enfant (1991-1982)	60.--

### CA - Abonnements annuels

(valables dès la date d'achat pour une année)

Adulte	250.--
Adolescent (1981-1979)	170.--
AVS - AI	170.--
Enfant (1991-1982)	80.--

Les enfants jusqu'à six ans ne payent pas.

Les habitants de la commune de Vernier peuvent bénéficier d'une remise de 10% sur le prix des abonnements sur présentation conjointe d'une attestation de domicile (valable une fois) et d'une pièce d'identité.

Les attestations de domicile ainsi que les abonnements hiver et annuels peuvent être obtenues au secrétariat du service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h.

### IMPORTANT ! parking payant

La clientèle de la piscine bénéficiera d'un tarif préférentiel de Fr. 1.- par jour. Le paiement s'effectuera à l'intérieur de l'enceinte de la piscine, après le passage du contrôle des entrées. N'oubliez pas de retenir votre numéro de case.

Nous informons notre clientèle que pour des raisons d'effectif, **le bassin couvert ne sera ouvert qu'en cas de mauvais temps.**

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

### PISCINE COUVERTE DU LIGNON

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 1997/1998

Ouverture Lundi 8 septembre 1997  
Fermeture vendredi 15 mai 1998

#### Horaire

Lundi et vendredi	9h30-12h 1/2 bassin	12h-12h30 le bassin	16h30-20h30 1/2 bassin
Mardi et jeudi	9h30-12h 1/2 bassin	12h-12h30 le bassin	16h30-20h30 le bassin
Mercredi	9h30-12h 1/2 bassin	12h-20h30 le bassin	
Samedi et dimanche	9h30-17h le bassin		

Pendant les vacances scolaires et jours fériés la piscine couverte (25 x 16 m) est ouverte au public. La piscine sera fermée du mercredi 24 décembre 97 au dimanche 4 janvier 98.



## Service des sports

### TENNIS D'AÏRE

Ecole de tennis - septembre/décembre 1997

Destinée aux jeunes de 8 à 16 ans

Période du 3 septembre au 17 décembre 1997,  
sauf le 29.10.97

Jour le mercredi

Prix Fr. 130.- pour 15 leçons

**Ecole de badminton** - septembre/décembre 1997

Destinée aux jeunes de 9 à 18 ans

Période du 3 septembre au 19 novembre 1997,  
sauf le 29.10.97

(si les conditions météorologiques (température) le permettent, les cours seront prolongés jusqu'au 17 décembre 1997)

Jour le mercredi

Prix Fr. 50.-

En collaboration avec l'Association cantonale genevoise de badminton (A.C.G.B.).

**Renseignements et inscriptions :**

Centre de tennis d'Aïre, 17, chemin des Lézards,  
1219 Aïre, tél. 796 21 98.

### BASSINS DES RANCHES ET D'AVANCHET-JURA

ouverture au public - saison 1997-1998

#### BASSIN DES RANCHES (16x8 m)

du 10 septembre 1997 au 6 mai 1998

##### Mercredi

enfants 6-15 ans	fond à 0.80 m	13h45-15h45
enfants et adultes	fond à 2.00 m	15h45-17h45
adultes	fond à 2.00 m	17h45-18h45
adultes	fond à 1.25 m	18h45-19h45

#### BASSIN D'AVANCHET-JURA (16x8 m)

du 10 septembre 1997 au 6 mai 1998

##### Mercredi

Enfants 6-15 ans	fond à 0.80 m	16h15-17h15
Enfants et adultes	fond à 1.25 m	17h15-18h15
Enfants et adultes	fond à 2.00 m	18h15-19h15
Adultes	fond à 2.00 m	19h15-20h15.

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix de l'entrée enfants Fr. 0.50  
pour 1 heure adultes Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 25 octobre au 2 novembre 1997, du 20 décembre 1997 au 4 janvier 1998, du 21 février au 1<sup>er</sup> mars 1998, du 9 au 19 avril 1998.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

### TENNIS D'AÏRE - saison 1997

Jusqu'au 26 octobre 1997, de 9h à 22h

#### Tennis

##### Court couvert

1 heure	Fr. 13.-
1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 8.-
Possibilité d'abonnement pour la saison	

##### Court extérieur

3/4 heure	Fr. 10.-
3/4 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 6.-
Abonnement 10 x 3/4h + 1 période gratuite	Fr. 100.-

#### Badminton

1 heure	Fr. 9.-
1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 7.-
Abonnement 10 x 1h + 1 période gratuite	Fr. 90.-
(jusqu'à 18 ans)	Fr. 70.-
Possibilité d'abonnement pour la saison	

Renseignements : Tennis d'Aïre,  
17, ch. des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.

*Les Poubelles*  
*Boys* MISE EN SCÈNE: BENNO BESSON  
et l'Ecole des  
*Maris*



THÉÂTRE

FORUM MEYRIN

DU MERCREDI 24  
AU VENDREDI 26  
SEPTEMBRE À 20H30  
SAMEDI  
27 SEPTEMBRE À 17H

Comédie de Molière

THÉÂTRE

coorganisation: Service culturel Migros-Genève





### **PARTI SOCIALISTE DE VERNIER**

#### *Le chômage, ça n'arrive pas qu'aux autres*

Le 28 septembre prochain, nous devons voter sur un arrêté fédéral urgent qui veut réduire encore les prestations de l'assurance chômage. Notre commune ayant un taux de chômage d'environ 10%, nous devons réagir. Préserver les finances publiques est indispensable, mais pas sur le dos des plus démunis. Encore moins en transférant des charges vers les cantons et les communes (700 millions grevant les budgets des communes suisses) qui peinent également sous le poids de la crise.

Comme vous le découvrez dans ce numéro, la section de Vernier du Parti socialiste présentera trois candidats aux élections du Grand Conseil du 12 octobre. Ceux-ci soutiendront le programme du Parti socialiste genevois, qui défend, dans ses grandes lignes, des communes comme Vernier.

Dans le cadre de la campagne électorale de cet automne, les associations radicales de Vernier, Meyrin, Petit-Saconnex et Grand-Saconnex organisent

*le jeudi 25 septembre 1997 à 19h30  
à la salle Antoine-Verchère à Meyrin*

une soirée de présentation des candidats radicaux à l'élection du Grand Conseil.

Les candidats représentant ces quatre associations, Monique AMBROSIO, Madeleine BERNASCONI, Bernard LESCAZE et Gilbert MOURON, seront accompagnés d'autres candidats radicaux au Grand Conseil.

Après présentation personnelle de chacun et des axes majeurs de la politique radicale, un apéritif sera offert au cours duquel chacun pourra approcher et discuter avec son candidat.

Venez nombreux et, par votre présence, soutenez l'engagement crédible de nos candidats.

Entrée libre, parking à disposition.

Les présidents :

Eric GRANDJEAN, Vernier

Jacques CHOLLER, Meyrin

Jean-Luc DAYA, Petit-Saconnex

Eric STEINER, Grand-Saconnex

*Avec les Radicaux verniolans :*

*Liberté humaine  
Justice sociale*



Afin de mieux participer à la vie communale, inscrivez-vous à:  
Association radicale de Vernier - Boite postale 419 - 1214 Vernier

## **Venez nombreux, à vélo, à pied ou à cheval, rencontrer les candidats des Verts**

(Parti écologiste genevois) au Grand Conseil

*le Samedi 27 septembre 1997 à 15h00*

Rue du Village à Vernier (à côté de la Coop)

Animations et musique seront au rendez-vous !



## DES CHANGEMENTS AUX T.P.V.

Avec le changement d'horaire du mois de septembre, certaines améliorations importantes seront introduites en ce qui concerne les lignes des TPV et des TPG et dont voici l'essentiel;

### *Nouveaux véhicules*

Dans sa séance du 16 octobre 1996, le Conseil municipal de Vernier accordait au Conseil administratif un crédit de Fr. 1.750.000.- pour le renouvellement progressif du parc des bus TPV, lesquels donnaient quelques signes importants de fatigue.

Après de nombreuses et fastidieuses recherches, des tests ont été effectués avec plusieurs types de véhicules, de marques différentes. Finalement, le choix s'est porté sur la firme VOLVO, qui possède une très grande expérience dans la construction de poids lourds et de cars de ligne ou d'excursion. Il est à préciser que cette maison est déjà très implantée dans notre pays.

Jusqu'à ce jour, notre parc comptait 5 véhicules de marque HAINJE, d'égale capacité.

Or, avec la constante augmentation du nombre de voyageurs, plus particulièrement en ce qui concerne la ligne 51, nous avons été contraints de prévoir quelques bus de plus grande capacité.

## STATISTIQUE

Le premier grand véhicule (95 places) est arrivé dans le courant de l'été déjà. Après avoir effectué un certain nombre de tests, il a été utilisé pour la première fois, à l'occasion de la fête du 1er Août, pour acheminer les participants depuis le parc du centre commercial de Balexert jusqu'à l'emplacement de fête. Le public a pu

apprécier ce nouveau véhicule qui a été particulièrement bien étudié afin d'accroître l'accessibilité et le confort. Il est doté d'un plancher très bas, ce qui facilite grandement les personnes âgées, les mamans avec leur poussette ou encore les personnes handicapées qui peuvent ainsi aisément accéder à nos véhicules. Pour cela, les utilisateurs voudront bien utiliser la 2<sup>ème</sup> porte, où se trouve une plate-forme aménagée, libre de siège.

Quant aux autres véhicules, ils arriveront au début de l'année prochaine et seront mis en service le plus tôt possible.

### **Nouveau parcours ligne 52**

Toujours très attentif au bien-être de ses administrés, le Conseil administratif a proposé à la direction des TPG de modifier, dans les deux sens, un tronçon de la ligne 52 qui ne faisait qu'un doublon avec la ligne 6, entre les arrêts de Vernier-école et de la Croisette.

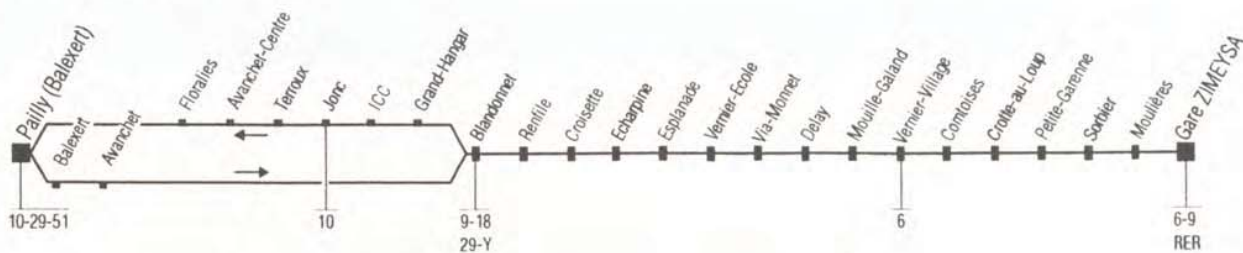
En effet, le quartier de Poussy est appelé, à moyen et à long terme, à se développer. C'est pourquoi il était impératif d'imaginer qu'un jour, cette population aurait certainement besoin aussi d'un transport public adéquat et qu'il est plus judicieux d'aller au-devant des demandes que de voir les habitants utiliser leur propre voiture par manque de transport collectif.

Dès le changement d'horaire, le bus, après avoir quitté l'arrêt de Vernier-place, en direction du Pailly, empruntera le chemin de l'Esplanade, le chemin de Poussy et celui de l'Echarpine pour rejoindre l'ancien tracé à la Croisette. Ce parcours est identique pour le retour. Deux nouveaux arrêts seront desservis, l'un au bas de l'Echarpine et le second sur le chemin de Poussy.

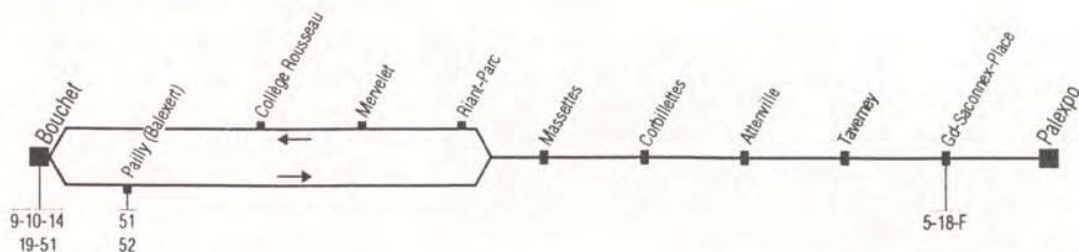




## SCHEMA Ligne 52



## SCHEMA Ligne 53



### Nouvelle ligne 53

Soucieux d'apporter toujours plus d'améliorations dans la desserte de certains quartiers à forte densité de population, une nouvelle ligne a été créée par les TPG et qui touche une grande partie de notre commune. Cette nouvelle ligne reliera le Bouchet à Palexpo en empruntant l'itinéraire suivant:

Av. Louis-Casaï, chemin des Coudriers, chemin des Corbillettes, chemin Terroux, chemin Edouard-Sarasin, place du Grand-Saconnex. La cadence sera identique à celle de la ligne 51, soit 30 minutes aux heures dites de pointe et 60 minutes aux heures creuses, ceci du lundi au samedi, excepté le dimanche.

#### STATISTIQUE DES VOYAGEURS TRANSPORTES

1979	18071	1988	241869
1980	45241	1989	258667
1981	89491	1990	295905
1982	150913	1991	333928
1983	178236	1992	365505
1984	194664	1993	440290
1985	206092	1994	459858
1986	233062	1995	480247
1987	236549	1996	544125

### Renforcement des courses scolaires

Nous avons voulu, d'une manière significative, renforcer la capacité d'accueil des enfants lors des transports scolaires, soit en direction du CO du Renard ou à l'opposé, en direction du collège des Coudriers et de l'école supérieure de commerce. En attendant de recevoir nos nouveaux véhicules, nous avons loué un bus aux TPG, ce qui nous permet, simultanément, d'avoir des bus de grande capacité qui desservent les 2 terminus. De plus, nous avons encore doublé le bus articulé qui part de Vernier à destination du CO du

Renard à 07h20 et 13h20 et les retours de 11h30 et 16h30. Par ces mesures, nous pensons avoir résolu le problème de la surcharge que nous avons maintes fois constaté.

Nous reviendrons plus en détail sur les aspects techniques de nos nouveaux véhicules lorsque le parc sera totalement renouvelé.

*Le Conseiller administratif délégué*

Marc-Henri Brélaz

**TROIS JOURS DE FÊTE  
ET DE SOLIDARITÉ**

**20<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
CARÉ  
1977 - 1997**

**KERMESSE  
26-27-28 SEPTEMBRE**

**SALLÉ COMMUNALE DE CHÊNE-BOUGERIES  
1, RTE DU VALLON - TRAM 12 - ARRÊT CHÊNE-BOUGERIES**



**A tous les habitant(e)s et commerçants de Châtelaine et environs**

L'Association des intérêts de Châtelaine et environs, active depuis près d'un siècle, a besoin de vos idées. Vous avez certainement des commentaires, des souhaits, des plaintes sur des sujets concernant notre région :

- la couverture des voies CFF
- les places de parcs
- le câblage dans le quartier
- les patrouilleurs scolaires
- les transports publics
- et bien d'autres sujets encore...

Notre comité se réunissant chaque premier lundi du mois à 20h30 au CQC (sous l'école de Châtelaine), nous attendons volontiers votre visite ou courrier pour essayer de résoudre vos problèmes.

Nous communiquerons également vos courriers à travers les colonnes du «Informations Vernier».

Alors à vos stylos ! Adresse : AICE, case postale 207, 1219 Châtelaine.

**A vous habitantes de Châtelaine et environs**

*l'AVS et la femme au foyer*

L'AICE vous donne rendez-vous le mardi 30 septembre 1997 à 20h au CQC (sous l'école de Châtelaine), pour une conférence concernant l'AVS et la femme au foyer en présence de

***Monsieur Jean-Paul COQUOZ***  
***Directeur du CIRAV***

Nous vous attendons nombreuses pour une discussion animée sur un sujet brûlant.

Un apéritif suivra la discussion.

**ASSOCIATION DES  
INTERETS DE  
VERNIER-VILLAGE****TE RECONNAIS-TU ?**

C'est la fête. On va défiler !  
Qui es-tu ?

Si tu te reconnais, tu gagneras un bon de Frs 30.--, à valoir dans une bonne librairie genevoise. Mais dis à tes parents de nous téléphoner au N° 341.39.17, jusqu'au 30 septembre 1997.





Association des intérêts de Vernier-Village  
Case postale 434 - 1214 Vernier**Vernier-Village et ses commerces d'hier et d'avant-hier.**

C'est avec un vif intérêt que nous avons lu dans «INFORMATIONS VERNIER» d'août que l'Association des commerçants de la Rue du Village nous proposait une Fête populaire, avec carrousel, musique, buvettes, poneys, jeux, tombolas, etc... Or, nous écrivons ces lignes à fin août pour un article à paraître le 19 septembre et la fête a lieu le 20 de ce mois. Par conséquent, ce ne sont pas nos amis commerçants d'aujourd'hui que nous voulons présenter ici, mais ceux d'hier que nous allons tenter d'évoquer.

Aujourd'hui, on se rend dans un centre commercial et on a tout sous la main: chaussures, produits laitiers, habits, épicerie, bicyclettes, pharmacie... On pose sa voiture, on remplit le coffre et on repart. C'est déshumanisé au maximum. On a des contacts avec le chariot à 1 ou 2 francs, les rayonnages et la caisse automatique qui additionne plus vite qu'on ne peut ranger sa marchandise.



Madame Valentine Chaulmontet



Le café de la Renfile

Voilà pourquoi il faut conserver nos petits commerçants.

Est-ce que nos grands-parents se rendaient compte de la chance qu'ils avaient de pouvoir communiquer avec l'épicier, le laitier, le mécanicien de vélos, la droguiste ? Peut-être pas...

Récemment, nous tentions, avec quelques personnes qui ont connu le vieux Vernier, de faire la liste de tous ces petits commerces qui se sont succédé dans la Rue du Village et ses environs. C'est fou tout ce qu'on a trouvé. Et on en oublie peut-être!

Il y avait les épiceries Gyr, Sonnex, Buloz. On trouvait de la charcuterie dans cette dernière et M. Buloz la recevait depuis la ville, par le tram.

Les boulangeries Novel et Chaulmontet livraient à la ronde. Madame Valentine Chaulmontet possédait l'un des rares téléphones du village et s'en allait çà et là délivrer des messages. Puis ce fut la famille Perdrisat.

Si les cafés du Cheval Blanc et de l'Etoile existent encore, celui des Amis, qui fut tenu par les familles Neury et Varidel, a fait place à la nouvelle poste qui a succédé à l'ancienne qui était tenue par M. Jules Terry et sa femme Rose. En

descendant sur la ville, on pouvait boire un verre au café de la Renfile, à l'entrée du Chemin de Poussy.

On faisait réparer ses chaussures chez MM. Hausler ou Pay, qui lui, était «Suisse» à Notre-Dame.

Et pêle-mêle, sans ordre chronologique, voici les laitiers Fleury, Ammann, les demoiselles Vultier qui tinrent blanchisserie et mercerie, les menuisiers-charpentiers Roch et Boddi, les peintres Chométy, Delèze, la mercerie-journaux de Mme Aebi où les gosses allaient chercher le journal de Mickey, le camionneur Louis Pittet, la boucherie de M. Perretten qui exerçait également son art à Châtelaine, le coiffeur Magro qui vous coupait les cheveux pour 1 franc, la droguerie de Mme Huguet, l'épicerie Isotta, Mme Roch, mercière, Bouby Keel, jardinier, la famille Pinget et Oscar au Bellevue, la forge Morgenegg.

En écrivant cet article, nous réalisons le peu de choses que nous savons de ces gens qui animèrent ce village et des services qu'ils rendirent à leurs clients. C'est dommage.

Mais la tradition se perpétue.

Le Comité de l'AIVV





Opéra-Studio de Genève

## VERNIER 2<sup>ème</sup> SAISON 1997/1998

1

Jeudi 9 octobre 1997, 18h.

Soirée:

### TROUVERES ET TROUBADOURS

Ensemble CAMPUS STELLE  
Conférence-Repas-Concert  
Maison CHAUVET-LULLIN,  
VERNIER-Village

Orchestre de l'Opéra-Studio de Genève  
*Eglise St-Pie X*

Vendredi 14 novembre 1997, 20h30

### LES BEATITUDES

2

3

Mercredi 26, 17h, jeudi 27  
Vendredi 28 novembre 1997, 20h30

### HISTOIRE DU SOLDAT

I. STRAWINSKY/C.F. RAMUZ  
Solistes de l'Opéra-Studio de  
Genève  
Mise en scène et comédien  
Lionel PARLIER, Paris  
*Salle des fêtes du LIGNON*

Orchestre de l'Opéra-Studio de Genève  
*Eglise catholique du LIGNON*

Vendredi 19 décembre 1997, 20h30

Chantons:  
**NOEL**

4

5

Vendredi 30 janvier 1998, 20h30

Soirée:

### BELLE EPOQUE

Solistes de l'Orchestre de  
l'Opéra-Studio de Genève  
Bal viennois et champagne  
*Maison Chauvet-Lullin  
VERNIER-Village*

Léo DELIBES  
Compagnie Floriane VERGERES  
Orchestre de l'Opéra-Studio de Genève  
Générale publique  
*Grande salle AVANCHET-Salève*

Samedi 25 avril 1998, 20h

Ballet:

### COPPELIA

6

7

5, 6, 7, 10, 12, 13, 14 juin 1998

Comédie musicale de Broadway:

### LADY, BE GOOD !

Georges GERSHWIN  
OPERA-STUDIO de Genève  
Mise en scène et chorégraphie  
Floriane VERGERES  
Direction musicale Jean-Marie CURTI  
*Salle des Fêtes du Lignon*